



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 30/22

Objet

Convention de financement avec l'ADEME pour le programme d'intervention AVELO 2

Secrétaire de séance

Gérard CHAUCHEFOIN

Rapporteur :

Marie-Rose GUIBELIN

Conseil Communautaire

17 mars 2022

Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 11 mars 2022
Date de publication : 25 mars 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, P. Roche, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, G. Soldavini suppléé par P. Vuitton, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, J.L. Bonin à G. Jeannerod, A. Callegher à J.M. Daubigney, J.P. Cuiet à N. Jeannet, C. Demortier à J. Péchinot, G. Fernoux-Coutenet à J.P. Fichère, J. Lepetz à J. Stolz, E. Pauvret à M.R. Guibelin, J.M. Rebillard à J.B. Gagnoux, F. Rigaud à C. Jeanneaux.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, B. Chevaux, J. Lagnien, P. Viverge.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est lauréate au programme AVELO 2 opéré par l'ADEME et financé par le dispositif CEE dont l'objectif est d'accompagner à la définition, l'expérimentation et l'animation des politiques cyclables.

La candidature de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est portée sur 3 des 4 axes proposés avec les actions suivantes :

- Axe 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études pour la réalisation de maîtrise d'œuvre opérationnelle d'aménagement sur des itinéraires complexes,
- Axe 2 : soutenir l'expérimentation de services vélo dans les territoires en finançant : des dispositifs de comptage, un partenariat avec la régie de quartier pour la mise à disposition de vélos dans les écoles, l'expérimentation de vélos spéciaux adaptés aux personnes à mobilité réduite, le développement de la signalétique, la communication ainsi que la location de services vélo,
- Axe 3 : soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire en finançant l'organisation d'événements autour du vélo, l'organisation d'ateliers, des campagnes d'accompagnement des employeurs pour le développement des mobilités actives auprès des salariés.

Le programme a débuté en juin 2021 et se termine le 30 juin 2024. Le montant total des actions est de 177 350€. Les subventions demandées pour cette période correspondent à 60% des dépenses, soit un total estimé à 106 410 €.

La convention ci-annexée détaille le programme d'actions et les financements dédiés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec l'ADEME pour le programme d'intervention AVELO 2 ainsi que les éventuels avenants à cette convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Fait à Dole,
Le 17 mars 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction des Mobilités
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- ADEME

